

Depuis que le comité exécutif de La Poste a annoncé le non versement de la prime d'intéressement, les signataires semblent s'affoler. Ils ont même dû demander l'aide de la Poste pour essayer d'éteindre l'incendie. Autant demander à des pyromanes de le faire.

Un petit vrai-faux sur ce qui circule en ce moment.

INTÉRESSEMENT

LE POIDS DES MOTS LE CHOC DES MYTHOS

UN NOUVEL ACCORD SERA NÉGOCIÉ L'ANNÉE PROCHAINE : **VRAI**

Cela concernera l'intéressement versé à partir de 2022 au titre de 2021. Pour 2021, on reste dans le cadre de l'accord signé en 2018 encore en vigueur.

UNE NÉGOCIATION EST ENTAMÉE AVEC LES SYNDICATS SIGNATAIRES EN CE MOMENT : **FAUX**

Cette négociation ne commencera que l'année prochaine avec l'ensemble des organisations syndicales comme d'habitude et comme pour n'importe quel accord.

LA DIRECTION A ANNONCÉ LA REPRISE DE PROVISION DE L'INTÉRESSEMENT : **VRAI**

Pour verser l'intéressement de l'année 2021, elle avait provisionné (mis de côté) une somme pour le verser l'année prochaine. Elle a annoncé lors d'un conseil d'administration que les 61 millions d'euros avaient été repris par La Poste pour éponger les mauvais résultats dus au COVID. Pour la direction il ne devrait donc pas y avoir d'intéressement, car pas d'argent pour la verser.

IL N'Y AURAIT PAS D'INTÉRESSEMENT EN 2021 : **VRAI**

L'intéressement touché par les postier-e-s en 2021 le sera au titre des résultats de 2020. Comme ils ne sont pas « bons » pour la direction et que les chiffres de la CNP ne sont pas intégrés (merci l'accord), la probabilité qu'il y ait un intéressement est infime. Pire on peut se demander si La Poste n'a pas repris l'argent pour le distribuer à d'autres que les postiers, notamment les actionnaires. **Les signataires auraient pu demander la modification de l'accord avant juin 2020 pour changer les critères et qu'une prime nous soit versée : ce qu'ils n'ont jamais fait, alors qu'ils connaissaient les impacts positifs de la CNP. Il est un peu facile de nous dire maintenant qu'ils vont le faire.**

Pour qu'il y ait quand même versement, il faudrait des résultats de fin d'année qui permettent une volte-face du groupe. Or, La Poste raconte actuellement qu'elle est en grande difficulté. L'argumentaire de la direction est donc une tentative désespérée pour sauver les signataires de l'accord (FO/CDFT/CFTC/CGC/UNSA) qui se sont fait entourlouper..

Plutôt que tout miser sur l'intéressement et des primes variables, exigeons un treizième mois et une augmentation de 400 euros et une prime de 1000 euros pour toutes et tous.

RENFORÇONS LA PRESSION SUR LA DIRECTION. MOBILISONS-NOUS !

Sud
SYNDICATS

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

syndicale
Solidaires